

Enercoop Midi-Pyrénées
26 Rue Marie Magné
31400 TOULOUSE
production.mipy@enercoop.org

Toulouse, le 07/07/2026

Objet : Éléments complémentaires concernant le projet de parc photovoltaïque de Séméac

Détail de la solution de raccordement

Les modules du parc photovoltaïque de Séméac seront raccordés au réseau HTA d'Enedis. Le parc sera tout d'abord relié à un point de livraison au sud-ouest du parc (voir image ci-dessous). Son emplacement est représenté en jaune, sur le plan de masse (voir *Annexe 5*) ainsi que sur le plan d'implantation (voir *Annexe 8.2.2*).

Une ligne BT raccordera directement l'armoire de livraison au réseau HTA d'Enedis. Un poste de transformation est actuellement positionné sur le domaine public, à 240 m du point de livraison. Cependant, ce poste étant trop éloigné, une étude du gestionnaire du réseau de distribution sera commandée afin de connaître les plans d'implantation d'un nouveau poste de transformation en bordure de la parcelle concernée par le projet, ainsi que les extensions du réseau HTA nécessaires. Ce nouveau poste de transformation HTA/BT (voir image ci-dessous) a pour l'instant été positionné, sur le plan de masse et sur le plan d'implantation, à titre d'information. Son emplacement sera modifié à la suite de l'étude de raccordement Enedis.



Armoire de livraison



Transformateur HTA/BT

Prise en compte des recommandations du SDIS

L'emprise du projet se situe hors des zones soumises à Obligation Légale de Défrichement (OLD). En termes de défense incendie, les préconisations usuelles du SDIS seront suivies. En effet, le parc est organisé de sorte à ce qu'une voie de circulation périphérique d'une largeur de 3 mètres soit disponible. De plus, une fauche annuelle (hors période sensible) sera réalisée.

Louis Lallemand
Chargé de production